

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 10/02/2020 Date de révision: 10/02/2020 Remplace la fiche: 09/11/2019 Version: 1.3

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit Article

Nom générique Disques à tronçonner, meules

Code du produit BU ET&A

1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Fournisseur

Fournisseur Hilti (Canada) Corp. 2360 Meadowpine Boulevard L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada

T +1905 8139200 1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009 Service établissant la fiche technique Hilti Entwicklungsgesellschaft mbH

Hiltistraße 6

86916 Kaufering - Deutschland T +49 8191 906876

anchor.hse@hilti.com

Chem-Trec

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence

Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada)

Tel.: 703 527 3887 (Other countries)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

Etiquetage GHS CA

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Aluminum oxide (Al2O3)		(N° CAS) 1344-28-1	≤ 80	Non classé

10-02-2020 FR (français) Page 1



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
carbure de silicium	arbina noie / arbina vert / carbina / carbofrax / carbolon / carborix / carbosilite / carbure de silicium / carbure de silicium plaquettaire / crystolon / SIKA / siliciure de carbone	(N° CAS) 409-21-2	≤ 75	Non classé
dioxyde de zirconium	dioxyde de zirconium	(N° CAS) 1314-23-4	≤ 75	Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317
pyrite (FeS2)	pyrite (FeS2)	(N° CAS) 1309-36-0	≤ 20	Eye Irrit. 2A, H319
oxyde de calcium	calcium oxyde, en poudre fine, trés pur / chaux aérienne / chaux anhydre / chaux caustique / chaux grasse / chaux vive / oxyde de calcium / oxyde de chaux	(N° CAS) 1305-78-8	≤ 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335
tétrafluoroborate de potassium	avogradite / fluoborate de potassium / fluorure double de bore et de potassium / potassiumfluoroborate	(N° CAS) 14075-53-7	≤ 10	Acute Tox. 4 (Voie orale), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H335
fluorure de calcium	calcium fluorure / fluorine, naturel / fluorure de calcium / pariflux	(N° CAS) 7789-75-5	≤ 10	Non classé
Calcium Carbonate	200523 / calcène / calofil / calofort / calopake / carbonate de calcium / carbonate de calcium, précipité / carbonate de chaux, précipité / E170 / kalite / socal N / socal P1 / socal P3 / socal P3S2 / socal PR / socal ultra fins / winnofil	(N° CAS) 471-34-1	≤ 10	Non classé
sulfate de baryum	B54 / barytine / baryum sulfate / blanc de baryte / blanc de baryte,précipité sec / blanc fixe / blanc minéral / blanc permanent(=sulfate de baryum) / spath pesant / sulfate de baryum / sulfate de baryum, autre que naturel / sulfate de baryum, naturel	(N° CAS) 7727-43-7	≤ 10	Non classé
sulfate de potassium	sel de duobus / sulfate de potassium / sulfate neutre de potassium	(N° CAS) 7778-80-5	≤ 10	Non classé
graphite	200522 / crayon noir / graphite / mine de plomb / plombagine / vuls16	(N° CAS) 7782-42-5	≤ 5	Non classé
fiberglass	verre aux oxydes, produits chimiques	(N° CAS) 65997-17-3	≤ 5	Non classé
hexafluoroaluminate de trisodium	cryolite, préparé par voie chimique / hexafluoroaluminate de trisodium	(N° CAS) 13775-53-6	≤ 5	Acute Tox. 4 (Inhalation:poussières,brouillard), H332 STOT RE 1, H372 Aquatic Chronic 2, H411
cryolithe	cryolite, naturel / cryolithe / hexafluoroaluminate de trisodium	(N° CAS) 15096-52-3	≤ 0,1	Acute Tox. 4 (Inhalation:poussières,brouillard), H332 STOT RE 1, H372 Aquatic Chronic 2, H411

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. En cas de développement de symptômes: aller à l'air libre et ventiler

la pièce suspecte.

Premiers soins après contact avec la peau Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption

cutanée: consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

Premiers soins après ingestion Rincer la bouche.

10-02-2020 FR (français) 2/14



et symptômes possibles

Disques à tronçonner, meules

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation Peut irriter les voies respiratoires. Symptômes/effets après contact oculaire Peut provoquer une irritation sévère. Effets néfastes potentiels sur la santé humaine Irritation: peut irriter le système respiratoire.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés Eau. Sable. Mousse. Dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés

Agents d'extinction non appropriés Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Danger d'incendie Non inflammable.

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

Dégagement possible de fumées toxiques.

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers 5.4.

Instructions de lutte contre l'incendie Utilisez un agent extincteur adapté à un feu environnant.

Protection en cas d'incendie Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection

respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage Mettre le solide répandu dans un récipient qui se referme.

Référence aux autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger

Mesures d'hygiène

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir

obtenu au préalable du fournisseur des instructions de manipulation écrites.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

Dangers supplémentaires lors du traitement Ce produit est exclusivement destiné à l'usage décrit sur l'emballage et à un usage

professionnel.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Stocker dans un endroit sec.

10-02-2020 FR (français) 3/14



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Disques à tronçonner, meules Canada (Alberta) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle		
Notations et remarques	Non fibrous: Occupational exposure limit is based on irritation effects and its adjustment to compensate for unusual work schedules is not required. Fibrous: Carcinogenicity A2	
Référence réglementaire	Alberta Regulation 87/2009 (Alberta Regulation 182/2019)	
Canada (Québec) - Valeurs Limites d'exposit	tion professionnelle	
VEMP (mg/m³)	10 mg/m³ Td	
Notations et remarques	Note 1: The standard corresponds to dust containing no asbestos and the percentage in crystalline silica is less than 1%	
Référence réglementaire	S-2.1, r. 13 - Regulation respecting occupational health and safety	
Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle		
OEL TWA (mg/m³)	10 mg/m³ Inhalable (E - the value is for particulate matter containing no asbestos and less than 1% crystalline silica) 3 mg/m³ Respirable (E - the value is for particulate matter containing no asbestos and less than 1% crystalline silica)	
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)	
Canada (Ontario) - Valeurs Limites d'exposit	ion professionnelle	
OEL TWA (mg/m³)	10 mg/m³ (I - Inhalable fraction) (E - The value is for particulate matter containing no asbestos and < 1 per cent crystalline silica) 3 mg/m³ (R - Respirable fraction) (E - The value is for particulate matter containing no asbestos and < 1 per cent crystalline silica)	
Référence réglementaire	Ontario Occuational Exposure Limits under Regulation 833	

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Equipement de protection individuelle:

Dégagement de poussières: masque antipoussière. Si dégagement de poussières: lunettes de protection.

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Condition	on	Matériau
		Vêtements de protection ignifuges

Protection des mains:

Porter gants de cuir.

Туре	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration
	gants de cuir			

Protection oculaire:

Lunettes de protection

Туре	Utilisation	Caractéristiques
Lunettes de sécurité	Poussières	

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

10-02-2020 FR (français) 4/14



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Protection des voies respiratoires:

Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire

Appareil	Type de filtre	Condition
		Protection contre les poussières

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:





Autres informations:

Hazardous dust of the workpiece material may be generated during grinding / drilling and/or sanding operations. National regulations for dust exposure limit values have to be taken into consideration as part of the job hazard assessment.

Most of the dust generated during grinding is from the base material being ground and the potential hazard from this exposure must be evaluated. This dust may present a fire or dust explosion hazard and may present a serious health hazard.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Apparence Aucune donnée disponible

Couleur Mélange contenant un ou plusieurs composants ayant les couleurs suivantes:

Jaune-vert Produit brut: bleu-noir Blanc à jaune-brun Produit pur: incolore à blanc-gris Produit brut: jaune à brun Produit commercial: jaune à brun Doré-jaune Incolore ou blanc Gris-noir

Incolore à blanc-gris Blanc Blanc à jaune Incolore à blanc

Odeur Il peut n'y avoir aucune propriété avertissant d'une odeur, la notion d'odeur est subjective et

inadéquate pour prévenir d'une surexposition.

Mélange contenant un ou plusieurs composants qui ont l'odeur suivante:

Seuil olfactif Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (l'acétate Aucune donnée disponible

butylique=1)

Vitesse d'évaporation relative (éther=1) Aucune donnée disponible Point de fusion Aucune donnée disponible Point de congélation Aucune donnée disponible Point d'ébullition Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation

Température de décomposition > 400 °C

Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucune donnée disponible Pression de vapeur à 50 °C Aucune donnée disponible Densité relative Aucune donnée disponible Solubilité insoluble dans l'eau. Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) Aucune donnée disponible Limites d'explosivité Aucune donnée disponible

Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

10-02-2020 FR (français) 5/14



Toxicité aiguë (orale)

Toxicité aiguë (cutanée) Toxicité aiguë (inhalation)

graphite (7782-42-5)
DL50 orale rat

CL50 Inhalation - Rat

ETA CA (oral)

tétrafluoroborate de potassium (14075-53-7)

Disques à tronçonner, meules

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de

transport. Le produit n'est pas explosif.

Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Conditions à éviter Pas d'informations complémentaires disponibles Matières incompatibles Pas d'informations complémentaires disponibles

Produits de décomposition dangereux Ne pas exposer à des températures supérieures à 250°C. Des sous-produits de décomposition

dangereux peuvent se former en cas d'exposition à des températures élevées.

Temps de durcissement: Pas d'informations complémentaires disponibles

Non classé Non classé

Non classé

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

sulfate de potassium (7778-80-5)		
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OCDE 425, Rat, Masculin / féminin, Read-across, Oral, 14 jour(s))	
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OCDE 402 : Toxicité cutanée aiguë, 24 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Dermal, 14 jour(s))	
hexafluoroaluminate de trisodium (1	3775-53-6)	
CL50 Inhalation - Rat	4,47 mg/l air (OCDE 403, 4 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Inhalation (aérosol), 14 jour(s))	
ETA CA (poussières,brouillard)	1,5 mg/l/4h	
cryolithe (15096-52-3)		
CL50 Inhalation - Rat	4,5 mg/l air (OCDE 403, 4 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Inhalation (aérosol) 14 jour(s))	
ETA CA (poussières,brouillard)	1,5 mg/l/4h	
Calcium Carbonate (471-34-1)		
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (OCDE 420, Rat, Femelle, Valeur expérimentale, Oral, 14 jour(s))	
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OCDE 402 : Toxicité cutanée aiguë, 24 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Dermal, 14 jour(s))	
CL50 Inhalation - Rat	> 3 mg/l (OCDE 403, 4 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Inhalation (aérosol))	
sulfate de baryum (7727-43-7)		
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (OCDE 401 : Toxicité orale aiguë, Rat, Mâle, Valeur expérimentale, Oral, 14 jour(s))	
fluorure de calcium (7789-75-5)		
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OCDE 423 : Toxicité orale aiguë - Méthode par classe de toxicité aiguë, Rat, Femelle, Valeur expérimentale, Oral)	
CL50 Inhalation - Rat	> 5070 mg/m³ air (OCDE 403, 4 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Inhalation (poussières))	

10-02-2020 FR (français) 6/14

Femelle, Valeur expérimentale, Oral)

500 mg/kg de poids corporel

(poussières))

> 2000 mg/kg (OCDE 423 : Toxicité orale aiguë - Méthode par classe de toxicité aiguë, Rat,

> 2000 mg/m³ air (OCDE 403, 4 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Inhalation



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

oxyde de calcium (1305-78-8)		
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OCDE 425, Rat, Femelle, Valeur expérimentale, Oral)	
DL50 cutanée lapin	> 2500 mg/kg de poids corporel (Méthode de l'UE B.3, 24 h, Lapin, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Dermal)	
dioxyde de zirconium (1314-23-4)		
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel (OCDE 423 : Toxicité orale aiguë - Méthode par classe de toxicité aiguë, Rat, Femelle, Valeur expérimentale, Oral)	
CL50 Inhalation - Rat	> 4,3 mg/l (OCDE 436, 4 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Inhalation (aérosol)	
carbure de silicium (409-21-2)		
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OCDE 423 : Toxicité orale aiguë - Méthode par classe de toxicité aiguë, Rat, Femelle, Valeur expérimentale, Oral)	
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OCDE 402 : Toxicité cutanée aiguë, 24 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Dermal)	
Aluminum oxide (Al2O3) (1344-28-1)		
DL50 orale rat	> 15900 mg/kg	
CL50 Inhalation - Rat	7,6 mg/l	
ETA CA (vapeurs)	7,6 mg/l/4h	
ETA CA (poussières,brouillard)	7,6 mg/l/4h	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé	
ésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé	
Cancérogénicité	Non classé	
Foxicité pour la reproduction	Non classé	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Non classé

tétrafluoroborate de potassium (14075-53-7)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
oxyde de calcium (1305-78-8)	
Oxyue de Calciulii (1303-70-0)	

Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

et symptômes possibles

hexafluoroaluminate de trisodium (13775-53-6)		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'ur exposition prolongée.		
cryolithe (15096-52-3)		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	
Danger par aspiration	Non classé	
Voies d'exposition possibles	Inhalation.	
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine	Irritation: peut irriter le système respiratoire.	

10-02-2020 FR (français) 7/14



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Symptômes/effets après inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact oculaire Peut provoquer une irritation sévère.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

2.1. Toxicité	
oxicité aquatique aiguë	Non classé
oxicité chronique pour le milieu aquatique	Non classé
sulfate de potassium (7778-80-5)	
CL50 poisson 1	680 mg/l (EPA 600/4-90/027, 96 h, Pimephales promelas, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
CE50 72h algae 1	2900 mg/l (Scenedesmus subspicatus, Étude de littérature)
hexafluoroaluminate de trisodium (13775-53-	6)
CL50 poisson 1	99 mg/l (OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë, 96 h, Brachydanio rerio, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale)
CE50 Daphnie 1	156 mg/l (OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate, 48 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale)
CE50 72h algae 1	3,2 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, Selenastrum capricornutum, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Biomasse)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	2,8 – 3,8 (log Koc, Autres, Valeur expérimentale)
cryolithe (15096-52-3)	
CL50 poisson 1	99 mg/l (OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë, 96 h, Brachydanio rerio, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale)
CE50 Daphnie 1	156 mg/l (OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate, 48 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale)
CE50 72h algae 1	3,2 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, Selenastrum capricornutum, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Biomasse)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	2,8 – 3,8 (log Koc, Autres, Valeur expérimentale)
Calcium Carbonate (471-34-1)	
CL50 poisson 1	> 100 % (OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë, 96 h, Oncorhynchus mykiss, Système semi-statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Solution saturée)
CE50 Daphnie 1	> 100 % (OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate, 48 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Solution saturée)
CE50 72h algae 1	> 14 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, Desmodesmus subspicatus, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-2,12 (Valeur estimative)
sulfate de baryum (7727-43-7)	
CL50 poisson 1	> 174 mg/l (OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë, 96 h, Danio rerio, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
CEr50 (algues)	> 100 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Concentration nominale)
FBC poissons 1	1,2 - 74,4 l/kg (Lepomis macrochirus, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale)
fluorure de calcium (7789-75-5)	
CL50 poisson 1	107,5 ppm (EPA 600/3-75/009, 96 h, Oncorhynchus mykiss, Système statique, Eau douce (non salée), Read-across, Ion de fluor)
CE50 Daphnie 1	97 – 270 mg/l (48 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Littérature, lon de fluor)
graphite (7782-42-5)	
CL50 poisson 1	> 100 mg/l (OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë, 96 h, Danio rerio, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Létal)

10-02-2020 FR (français) 8/14



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

graphite (7782-42-5)		
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l (OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate, 48 h, Daphnia magna Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Comportement)	
CE50 72h algae 1	> 100 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Taux de croissance)	
CE50 72h algae (2)	> 100 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Nombre de cellules)	
oxyde de calcium (1305-78-8)		
CL50 poisson 1	≥ 1070 mg/l (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 203, 96 h, Cyprinus carpio, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Concentration nominale)	
CE50 Daphnie 1	≥ 159,6 mg/l (EPA OPP 72-2, 24 h, Crustacea, Système statique, Eau douce (non salée), Valeu expérimentale, Létal)	
CE50 72h algae 1	184,57 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce (non salée), Read-across, Taux de croissance)	
dioxyde de zirconium (1314-23-4)		
CL50 poisson 1	> 100 mg/l (OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë, 96 h, Brachydanio rerio, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Concentration nominale)	
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l (Méthode C.2 de l'UE, 48 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)	
CEr50 (algues)	> 100 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, 72 h, Desmodesmus subspicatus, Système statique, Eau douce (non salée), Read-across, GLP)	
FBC autres organismes aquatiques 1	0,64 (24 h, Chlorella sp., Eau douce (non salée), Read-across, Poids frais)	

12.2. Persistance et dégradabilité

Fiberglass (65997-17-3) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet			
Demande chimique en oxygène (DCO) DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet Sulfate de potassium (7778-80-5) Persistance et dégradabilité Demande chimique en oxygène (DCO) DThO Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet Cryolithe (15096-52-3) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet			
DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet sulfate de potassium (7778-80-5) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) hexafluoroaluminate de trisodium (13775-53-6) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet cryolithe (15096-52-3) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DEMA ON SANS OBJ			
DBO (% de DThO) Sans objet sulfate de potassium (7778-80-5) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet Cryolithe (15096-52-3) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DEMO (% de DThO) Sans objet DEMO (% de DThO) Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet			
sulfate de potassium (7778-80-5) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) hexafluoroaluminate de trisodium (13775-53-6) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet cryolithe (15096-52-3) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet			
Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) DThO Sans objet (inorganique) hexafluoroaluminate de trisodium (13775-53-6) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet cryolithe (15096-52-3) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet			
Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique) Sans objet (inorganique) hexafluoroaluminate de trisodium (13775-53-6) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet Cryolithe (15096-52-3) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet Sans objet			
DThO Sans objet (inorganique) hexafluoroaluminate de trisodium (13775-53-6) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet cryolithe (15096-52-3) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet DThO Sans objet DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet			
hexafluoroaluminate de trisodium (13775-53-6) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet cryolithe (15096-52-3) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet			
Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet cryolithe (15096-52-3) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet			
Demande chimique en oxygène (DCO) DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet cryolithe (15096-52-3) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet			
DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet cryolithe (15096-52-3) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet			
DBO (% de DThO) Sans objet cryolithe (15096-52-3) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet			
cryolithe (15096-52-3) Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet			
Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet. Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet			
Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet			
DThO Sans objet DBO (% de DThO) Sans objet			
DBO (% de DThO) Sans objet			
Calcium Carbonate (471-34-1)			
Persistance et dégradabilité Biodégradabilité dans le sol: sans objet. Biodégradabilité: sans objet.			
Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet (inorganique)			
DThO Sans objet (inorganique)			
sulfate de baryum (7727-43-7)			
Persistance et dégradabilité Biodégradabilité: sans objet.			
Demande chimique en oxygène (DCO) Sans objet			
DThO Sans objet			

10-02-2020 FR (français) 9/14



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

sulfate de haman (7707 40 7)		
sulfate de baryum (7727-43-7)		
DBO (% de DThO)	Sans objet	
fluorure de calcium (7789-75-5)		
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.	
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet (inorganique)	
DThO	Sans objet (inorganique)	
graphite (7782-42-5)		
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.	
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet	
DThO	Sans objet	
DBO (% de DThO)	Sans objet	
tétrafluoroborate de potassium (14075-53-7	')	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité dans le sol: sans objet.	
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet	
DThO	Sans objet	
DBO (% de DThO)	Sans objet	
pyrite (FeS2) (1309-36-0)		
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.	
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet	
DThO	Sans objet	
DBO (% de DThO)	Sans objet	
oxyde de calcium (1305-78-8)		
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.	
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet (inorganique)	
DThO	Sans objet (inorganique)	
dioxyde de zirconium (1314-23-4)		
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.	
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet (inorganique)	
DThO	Sans objet (inorganique)	
carbure de silicium (409-21-2)		
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.	
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet	
DThO	Sans objet	
DBO (% de DThO)	Sans objet	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

fiberglass (65997-17-3)		
Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.		
sulfate de potassium (7778-80-5)		
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.	
hexafluoroaluminate de trisodium (13775-53-	6)	
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: sans objet.	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	2,8 – 3,8 (log Koc, Autres, Valeur expérimentale)	
cryolithe (15096-52-3)		
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: sans objet.	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	2,8 – 3,8 (log Koc, Autres, Valeur expérimentale)	
Calcium Carbonate (471-34-1)		
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-2,12 (Valeur estimative)	

10-02-2020 FR (français) 10/14



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

sulfate de baryum (7727-43-7)		
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).	
FBC poissons 1	1,2 – 74,4 l/kg (Lepomis macrochirus, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale)	
fluorure de calcium (7789-75-5)		
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.	
graphite (7782-42-5)		
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.	
tétrafluoroborate de potassium (14075-53-7)		
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.	
pyrite (FeS2) (1309-36-0)		
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.	
oxyde de calcium (1305-78-8)		
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.	
dioxyde de zirconium (1314-23-4)		
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).	
FBC autres organismes aquatiques 1	0,64 (24 h, Chlorella sp., Eau douce (non salée), Read-across, Poids frais)	
carbure de silicium (409-21-2)		
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: sans objet.	
12.4. Mobilité dans le sol		
fiberglass (65997-17-3)		
Ecologie - sol	Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.	
sulfate de potassium (7778-80-5)		
Ecologie - sol	Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.	
hexafluoroaluminate de trisodium (13775-53-	6)	
Ecologie - sol	Faible potentiel de mobilité dans le sol. Toxique pour les organismes du sol.	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	2,8 – 3,8 (log Koc, Autres, Valeur expérimentale)	
cryolithe (15096-52-3)		
Ecologie - sol	Faible potentiel de mobilité dans le sol. Toxique pour les organismes du sol.	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	2,8 – 3,8 (log Koc, Autres, Valeur expérimentale)	
Calcium Carbonate (471-34-1)		
Ecologie - sol	Adsorption au sol.	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-2,12 (Valeur estimative)	
sulfate de baryum (7727-43-7)		
Ecologie - sol	Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.	
fluorure de calcium (7789-75-5)		
Ecologie - sol	Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.	
tétrafluoroborate de potassium (14075-53-7)		
Ecologie - sol	Adsorption au sol.	
oxyde de calcium (1305-78-8)		
Ecologie - sol	Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.	
dioxyde de zirconium (1314-23-4)		
Tension superficielle	Sans objet (matière solide)	
Foologie col	Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.	
Ecologie - sol	Tradario dell'ilog (experimentale) disperiible dal la mediate de la dadetario.	

12.5. Autres effets néfastes

Ozone Non classé

Autres informations Ne pas laisser le produit se répandre tel quel dans l'environnement.

10-02-2020 FR (français) 11/14



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

Législation régionale (déchets) Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour le traitement du

Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éviter le rejet

produit/emballage

dans l'environnement.

Ecologie - déchets

Éviter le rejet dans l'environnement. Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IATA / IMDG / RID

ADR	IMDG	IATA	RID
14.1. Numéro ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de	transport de l'ONU		
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pou	ir le transport		
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environn	ement		
Dangereux pour l'environnement :	Dangereux pour l'environnement :	Dangereux pour l'environnement :	Dangereux pour l'environnement :
Non	Non	Non	Non
	Polluant marin : Non		
Pas d'informations supplémentaires	disponibles		

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

Transport aérien

Aucune donnée disponible

Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

fiberglass (65997-17-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

sulfate de potassium (7778-80-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

10-02-2020 FR (français) 12/14



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

hexafluoroaluminate de trisodium (13775-53-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

cryolithe (15096-52-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Calcium Carbonate (471-34-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

sulfate de baryum (7727-43-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

fluorure de calcium (7789-75-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

graphite (7782-42-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

tétrafluoroborate de potassium (14075-53-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

pyrite (FeS2) (1309-36-0)

Listé dans la LES canadienne (Liste Extérieure des Substances)

oxyde de calcium (1305-78-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

dioxyde de zirconium (1314-23-4)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

carbure de silicium (409-21-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Aluminum oxide (Al2O3) (1344-28-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

fiberglass (65997-17-3)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

sulfate de potassium (7778-80-5)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

hexafluoroaluminate de trisodium (13775-53-6)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

cryolithe (15096-52-3)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Calcium Carbonate (471-34-1)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

sulfate de baryum (7727-43-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

fluorure de calcium (7789-75-5)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

graphite (7782-42-5)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

tétrafluoroborate de potassium (14075-53-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

pyrite (FeS2) (1309-36-0)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

oxyde de calcium (1305-78-8)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

10-02-2020 FR (français) 13/14



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

dioxyde de zirconium (1314-23-4)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

carbure de silicium (409-21-2)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Aluminum oxide (Al2O3) (1344-28-1)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/MineureAucun(e)Date d'émission10-02-2020Date de révision10-02-2020Remplace la fiche09-11-2019

Indications de changement:

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
5	Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	Ajouté	
10	Produits de décomposition dangereux	Modifié	

Textes complet des phrases H:

Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Nocif par inhalation.
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Peut irriter les voies respiratoires.
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

10-02-2020 FR (français) 14/14